

Image not found or type unknown



Rendre compte d(argent perçu)

Par **vegicappe**, le **01/02/2012** à **22:25**

BonjourrrrrDoit on rendre compte a ses freres et soeurs de l'argent donné par nos parents de leur vivant sains de corps et d'esprit.rnQuels recours ont 'ils s'il y a discrimination a leurs yeux (avant ou après le décès des parents).rnMerci pour vos réponses